Nekrologe = Nos morts

Autor(en): **J.-P.G.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **115 (1964)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Elie Gaillard †

(1906–1964)

Une très nombreuse assistance s'est déplacée à Sierre le 14 mars dernier pour rendre un dernier hommage à Elie Gaillard.

Nous le savions atteint dans sa santé depuis plus d'une année, mais nous conservions cependant un grand espoir. En effet, depuis la fin de l'été et durant l'automne 1963, notre ami avait repris une activité modeste sur le terrain, et son moral comme sa vivacité d'esprit étaient inchangés. A fin décembre, nous faisions ensemble des projets pour 1964, sans savoir que quelques heures le séparaient d'une nouvelle attaque d'un mal sans rémission.

Né le 7 janvier 1906 à Ardon, Elie Gaillard suit l'école primaire de son village, puis le collège de Sion. Il obtient son brevet d'éligibilité en 1931, après avoir effectué ses stages pratiques chez MM. F. Aubert, à Rolle, et O. Müller, à Interlaken.

Il fonctionne durant 2 ans à titre d'adjoint au Service forestier valaisan, puis est nommé à la tête de l'arrondissement de Sierre. C'est déjà à cette époque qu'il put pour la première fois entreprendre un travail de planification à sa mesure, le réseau général de chemins de l'Aminona qui, long d'une trentaine de kilomètres, permet de desservir rationnellement les forêts d'une demi-douzaine de bourgeoisies, sur le flanc sud-est du Petit Mont Bonvin. Il a eu la satisfaction de voir la réalisation de la presque totalité de ce réseau. Durant cette période, il donne également des cours à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf.

Le 1er mai 1947, il entre en fonction à titre d'inspecteur fédéral des forêts et durant exactement 15 ans, il se dépense sans compter pour la circonscription de Suisse française.

C'est au cours de cette période fructueuse qu'il se penche sur le problème du peuplier, encore mal connu chez nous. Il devient membre du Comité permanent de la Commission internationale du peuplier, et président de la Communauté suisse du peuplier. Par cette activité, il lui est possible de nouer de nombreuses amitiés, en particulier à l'étranger.

Un autre problème délicat, surtout pour les propriétaires de dessertes forestières, le préoccupe également : celui de l'érosion sur les chemins construits à la vieille mode, et des gros frais d'entretien qui en résultent. Pour pallier à ces inconvénients, Elie Gaillard préconise d'utiliser des méthodes plus modernes de superstructure, qui sont déjà appliquées ailleurs avec succès. Des essais d'enrobés bitumineux sont entrepris à grande échelle, en collaboration avec les administrations communales d'avant-garde, pour permettre de dégager une ligne de conduite applicable chez nous.

Mentionnons en outre le travail très positif d'information accompli par Elie Gaillard dans le domaine des défrichements. Ceci a permis de clarifier l'interprétation de certains articles de la loi forestière fédérale au sein du corps forestier.

Dans le cadre de la protection des voies de communication contre les avalanches, un gros travail a été accompli en Valais, particulièrement dans la vallée de Saas et au Loetschental, durant son passage à l'Inspection fédérale des forêts.

Cette activité inlassable lui a valu la satisfaction d'être nommé membre d'honneur de la Société forestière royale de Belgique, bourgeois d'honneur d'Icogne, et de se voir dédier un magnifique mélèze par la Corporation de Ganter, près de Beristal, sur la route du Simplon.

Le 1er mars 1955, il est nommé adjoint de l'Inspecteur général, puis le 1er mai 1962, il succède à Ch. A. Perrig à la tête du Service forestier valaisan. Malheureusement, il n'a pas pu donner toute sa mesure dans son nouveau poste ; ses innovations sont restées hélas à l'état de projets.

Le corps forestier suisse tout entier gardera un excellent souvenir d'Elie Gaillard, de sa droiture et de son extrême serviabilité, de son diagnostic très sûr dans tous les problèmes. Lorsqu'il devait débrouiller une situation inextricable, il voyait tout de suite la bonne solution.

Froid au premier abord, mais très sensible, il comptait beaucoup d'amis. Sa gentillesse le faisait particulièrement apprécier des jeunes collègues.

A Madame Gaillard nous adressons nos plus sincères condoléances. *J.-P. Gf.*